



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IUFM

Question écrite n° 40868

Texte de la question

M. François Sauvadet appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le problème des professeurs des écoles stagiaires. Selon les syndicats concernés, le nombre d'emplois de professeurs stagiaires voté dans le budget pour 2000 est insuffisant et inférieur au nombre d'enseignants du premier degré qui vont partir à la retraite. Afin de pourvoir tous les postes vacants, le ministère a autorisé les inspecteurs d'académie à recruter des enseignants en ayant recours aux listes complémentaires du concours externe d'entrée à l'IUFM. Cette mesure ne doit pas être systématisée. Alors que le problème du remplacement des professeurs absents se pose de manière forte, il souhaite obtenir des explications sur cette situation et savoir si le Gouvernement envisage d'augmenter le nombre d'emplois de professeurs stagiaires à l'occasion de sa réforme de l'IUFM.

Texte de la réponse

Pour l'année 1999, le nombre de postes offerts au concours externe de recrutement de professeurs des écoles est passé de 8 900 à 9 750 et les autorisations de recrutement sur les listes complémentaires des concours durant l'année scolaire 1999-2000 ont été portées à 4 000 pour pourvoir les vacances d'emplois. Pour la session 2000 du même concours, 9 875 postes sont offerts.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40868

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2000, page 621

Réponse publiée le : 8 mai 2000, page 2861